

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville

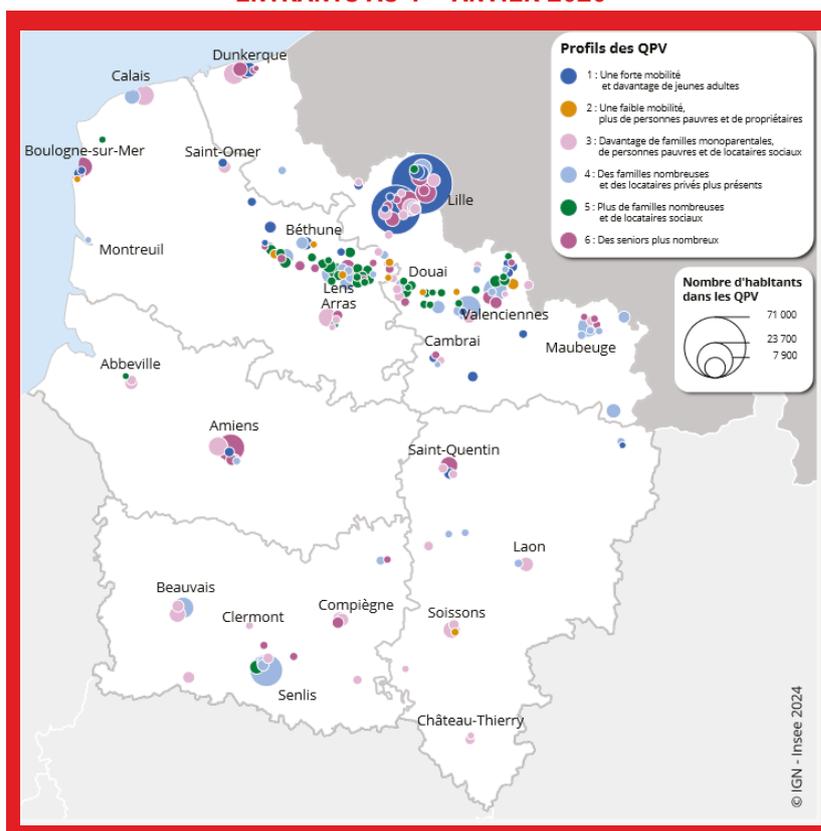
Introduction

Définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine en février 2014, les périmètres des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ont été réactualisés au 1er janvier 2024 dans l'objectif de construire une nouvelle contractualisation infra communale. La politique de la ville a pour principales ambitions de réduire les écarts de développement au sein des villes et de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres. Afin d'éclairer cette politique, cette 14e rencontre sera l'occasion de revenir sur quelques exemples de méthodes d'observation et d'analyse des caractéristiques et des conditions de vie des habitants de ces quartiers aux fragilités socio-économiques plus marquées.

LA POPULATION QUITTANT UN QUARTIER PRIORITAIRE A UNE SITUATION MOINS PRÉCAIRE QUE CELLE QUI S'Y INSTALLE
S.EBLÉ ET G.CARON, INSEE HAUTS-DE-FRANCE

Dans les Hauts-de-France, sur 100 personnes résidant dans un des 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV, périmètre 2015), 15 ont intégré ou quitté un quartier entre 2019 et 2020. Ce taux de mobilité figure parmi les plus faibles des régions de France de province, après la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Le niveau de vie des personnes qui entrent dans un QPV baisse l'année de leur emménagement. Fréquemment en situation de pauvreté, deux arrivants sur trois s'installent dans un logement social. À l'inverse, les sortants des QPV, dont la situation est moins précaire que les résidents, quittent souvent le parc social. Près de deux sur cinq accèdent à la propriété suite à leur déménagement. Certains quartiers de la métropole lilloise, comme le Secteur Nord-Est à Lille, présentent d'importantes mobilités, en particulier chez les jeunes adultes. Au contraire, dans d'autres QPV de petite taille, notamment dans le bassin minier, les entrées et les sorties sont nettement moins fréquentes.

CARTOGRAPHIE DES PROFILS DE QPV SELON LES CARACTÉRISTIQUES EN ENTRANTS AU 1^{ER} JANVIER 2020



Les portraits de quartiers du vécu des habitants de la politique de la ville

A.Vandewiele et S.Chouchou, ADULM

Considérés comme le réceptacle de tous les problèmes sociaux, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) s'apparenteraient tantôt à des « quartiers difficiles », tantôt à des « cités-ghetto ».

La floraison d'une telle imagerie suggère alors d'envisager les QPV comme des quartiers repoussoirs dont tout le monde parle mais où personne ne souhaite s'y rendre.

Prenant le contre-pied de ces représentations collectives et des analyses « par le haut », l'approche ethnographique mobilisée dans cette étude permet de dévoiler la manière

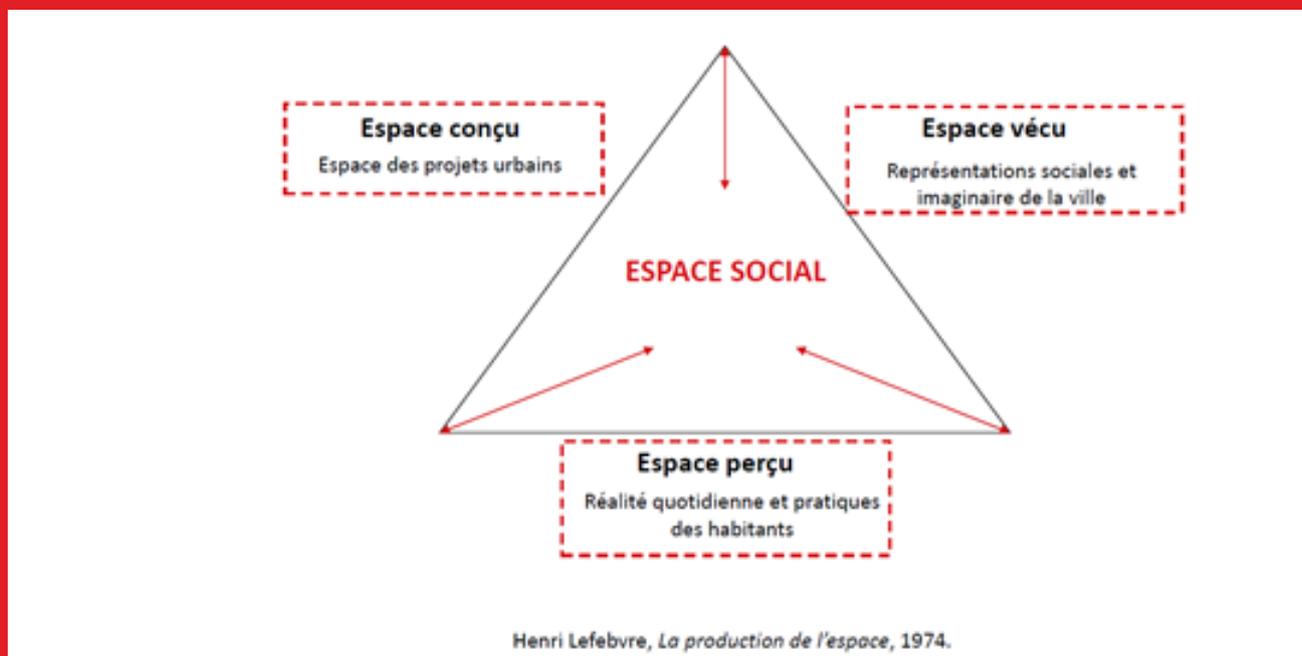
dont ces quartiers sont animés par un quotidien populaire. Soucieuse de récolter la parole des acteurs et de saisir leurs pratiques sociales, l'étude propose de renverser le regard pour appréhender l'expérience socio-spatiale de ceux qui vivent en quartiers prioritaires. L'étude vise plus fondamentalement à mettre en évidence ce qui fait concrètement le lien entre les acteurs et les espaces du quartier (logement, équipements de proximité...).

À partir d'une méthode fouillée et monographique de six quartiers prioritaires de l'agglomération lilloise de typologie différentes – d'un point

de vue social, résidentiel et spatial, l'étude s'appuie sur une approche articulant une triple entrée :

- Une enquête qualitative (entretiens et observations directes) – menée essentiellement dans l'espace public – auprès de 112 habitants de quartiers prioritaires.
- Des entretiens avec des acteurs institutionnels des différents quartiers prioritaires (chefs de projet politique de la ville, bailleurs sociaux, centres sociaux...)
- Une approche statistique à l'échelle des IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique).

« L'ESPACE SOCIAL » : UNE GRILLE D'ANALYSE PERTINENTE



Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, 1974

Une recherche participative au service de la politique de la ville en prise avec la concurrence des associations

Rémy Caveng Currapp-ESS - Université Jules Verne

Formée aux Sciences Sociales et soucieuse d'associer davantage les acteurs associatifs et leurs publics aux politiques qui les concernent, la responsable du service « vie associative » d'une grande ville du Nord de la France se saisit d'une double opportunité. La première est la création d'un pôle associatif. La seconde est une sollicitation d'intégrer un programme de recherche participatif sur le fait associatif. Le lien entre les deux relève alors pour elle de l'évidence : le projet de pôle sera porté collectivement par un ensemble d'acteurs en lien avec des chercheurs en sciences sociales.

Le dispositif méthodologique comprend une ethnographie du

comité de pilotage du pôle qui se réunit mensuellement, des entretiens formels et informels avec les membres de ce comité (associations, comité de quartier, responsable vie associative, chargé de mission politique de la ville, élus et techniciens de la collectivité), une ethnographie de quelques moments forts au printemps 2023.

Si tous les acteurs s'accommodent parfaitement de notre présence et se prêtent volontiers à l'exercice de l'entretien, ils manifestent également, et dans un premier temps, une indifférence à peine dissimulée pour notre travail.

Nous allons rendre compte ici des conditions de ce qui apparaît

comme une résistance à l'injonction participative. Si cette résistance tient en grande partie au caractère top-down de l'injonction, nous montrerons qu'elle dérive directement de l'absence de projet commun entre les différents acteurs en termes d'actions, de publics cibles, de partage des ressources, de pilotage etc., tout cela en raison de leur très forte hétérogénéité et de logiques de défense des conditions mêmes de leur engagement associatif. Dans un second temps, nous tenterons d'analyser les raisons du nouvel intérêt de certains acteurs pour cette recherche mais également de la persistance de l'indifférence chez d'autres.

La nouvelle contractualisation en faveur des quartiers prioritaires

M Petit, IREU

Une nouvelle séquence de la politique de la ville s'ouvre en 2024 avec le début d'une nouvelle contractualisation pour 6 ans en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La géographie prioritaire d'intervention a été redéfinie fin 2023 en s'appuyant sur le critère unique de concentration urbaine de la pauvreté inscrit dans la loi du 21 février 2014 : la région Hauts-de-France compte désormais 204 QPV répartis sur 39 intercommunalités. Plus de 11,6% de la population régionale vit dans un QPV (699 596 personnes).

Les nouveaux contrats de ville Engagements Quartiers 2030 ont été négociés et signés au cours du printemps 2024. Ils scellent les engagements des principaux partenaires mobilisés pour renforcer

l'accompagnement des habitants des QPV et contrer les effets de la ségrégation. Les principaux signataires sont : l'Etat, l'EPCI et les communes concernées, la Région Hauts-de-France, les départements, France Travail, la Caisse des Dépôts – Banque des territoires, BPI, l'ARS, les bailleurs sociaux...

Au regard des évaluations des précédents contrats de ville, des accompagnements et échanges avec les professionnels et acteurs locaux animés par l'IREU, et de la lecture des premiers contrats 2024-2030 reçus, plusieurs questionnements et besoins peuvent être identifiés concernant l'observation des QPV et le suivi des politiques publiques

qui renvoient à : la disponibilité des données, leur accessibilité et la capacité à en faire un travail partagé dans un souci d'amélioration des politiques publiques qui permette d'impacter durablement le quotidien et les trajectoires des habitants des QPV.



L'intégration des enjeux QPV dans les outils régionaux d'observation du lien emploi-formation

G. Le Coat et S. Peroumal Ellama, C2RP

Le C2RP, Carif-Oref des Hauts-de-France, anime l'observatoire régional emploi formation et accompagne les professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation des Hauts-de-France.

Dans le cadre de ses missions, le plan d'actions 2024 intègre deux volets en lien avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville :

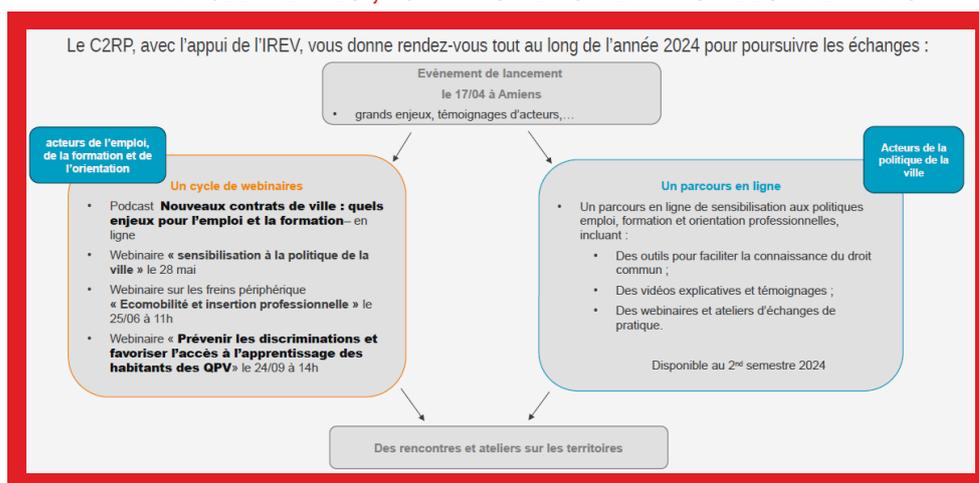
- Un cycle de professionnalisation afin de sensibiliser aux enjeux

emploi-formation des habitants des QPV. Organisé en deux parcours, ce cycle s'adresse aussi bien aux acteurs des QPV qu'aux acteurs de l'emploi-formation-orientation, afin de permettre un croisement des savoirs et le renforcement des synergies dans leurs travaux ;

- Une intégration des données relatives aux QPV (zonages et indicateurs emploi-formation) au sein des travaux et des outils de l'observatoire, notamment en lien avec les

actions partenariales du CPRDFOP. D'ici fin 2024, une intégration de données QPV est prévue au sein de la cartographie de l'offre de formation, des tableaux de bords emploi-formation et de l'atlas. Il s'agira également d'intégrer des éléments relatifs aux QPV au sein d'études en cours, sur les thématiques des ruptures de parcours d'apprentissage et de l'illettrisme.

CYCLE « EMPLOI, FORMATION ET ORIENTATION DES HABITANTS



Fiches et dispositifs propres d'accompagnement des demandeurs d'emploi en QPV

Jean Michel Landas France Travail Hauts-de-France

France Travail s'engage au quotidien dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de garantir à leurs habitants les moyens d'accéder à l'emploi, et plus particulièrement un emploi durable.

Pour ce faire, **France Travail adapte en permanence son offre de services aux besoins du public de ces quartiers** en leur proposant

un accompagnement adapté à leur situation, à leurs besoins pour installer les parcours vers l'emploi. Il amplifie les démarches « d'aller vers » en s'appuyant sur des partenariats renforcés et en complémentarité, dans le cadre du Réseau pour l'Emploi. Ainsi, les modalités d'accompagnement Equip'emploi et Dispositif Territorial d'Accompagnement sont proposées

aux demandeurs d'emploi résidant en QPV. L'évaluation de ces dispositifs montre qu'ils augmentent le retour à l'emploi et l'accès à la formation de leurs bénéficiaires.

D'autre part, **France Travail met en œuvre la politique de la ville** en mobilisant les emplois francs et autres mesures du gouvernement. Ainsi la région Hauts-de-France se place 1^{ère} en nombre d'emplois francs signés, devant l'Île-de-France, et dépasse son objectif en 2023, tout comme en 2022.

« **Quelle transition écologique et solidaire pour les quartiers de la politique de la ville ?** »

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole - Aïna Reis

Les projections climatiques montrent une hausse à venir des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations et des tempêtes plus fréquentes dans nos territoires questionnant leur habitabilité. Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Les habitants, plus pauvres qu'ailleurs, contribuent moins aux émissions de gaz à effet de serre mais sont pourtant les premières victimes des inégalités environnementales et de santé. Ils vivent souvent dans des logements mal isolés, souffrent davantage de la chaleur en été et du froid en hiver. L'accès limité aux espaces verts et l'exposition à des pollutions augmentent par ailleurs ces inégalités environnementales.

Cette étude combine deux objectifs :

- Proposer un outil d'analyse de la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire dans les QPV sur l'ensemble des QPV de la MEL, et avec une attention particulière sur deux quartiers bénéficiant d'un Programme national de renouvellement urbain : Les Oliveaux à Loos et La Bourgogne à Tourcoing.

- Interroger les habitants des QPV sur leur perception de la transition écologique et solidaire, leurs besoins, leurs actions.

L'analyse repose sur trois types de données :

- Des entretiens avec des acteurs de la politique de la ville, du développement durable et des associations pour comprendre leur

conception et mise en œuvre de la Transition écologique ;

- Une analyse statistique des budgets et fonds alloués à la transition écologique dans les QPV ;

- Une exploitation des indices de résilience et de vulnérabilité des quartiers en matière de santé environnementale construits à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole de 2021 à 2023 ;

- Des entretiens qualitatifs auprès d'habitants : dans l'espace public (à La Bourgogne et aux Oliveaux), et aussi lors d'ateliers (avec ADT-Quart Monde et Iris formation à Lille).

E) MISSIONS DE L'ÉTUDE SUR LES QPV ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :



Apporter une vision systémique de la Transition écologique et solidaire au sein des QPV

Elaborer un outil d'analyse de la Transition écologique et solidaire dans les QPV



Interroger les habitants des QPV sur leur perception, leurs besoins, leurs actions de la Transition écologique et solidaire

Pour en savoir plus, retrouvez les présentations en ligne :



Retrouver l'actualité de PIVER :

www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org



@piver_hdf - <https://urlz.fr/8UWz>

